



## RÉSULTATS COMPILÉS 2025 :

### HARMONIE MUTUELLE RECONDUIT SON « DIVIDENDE ÉCO-SANTÉ » ET CONFIRME LA ROBUSTESSE DE SON MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT

Paris, le 07/04/2026 – *En 2025, Harmonie Mutuelle a enregistré des résultats solides qui illustrent la pertinence d'un modèle de développement durable fondé sur la robustesse économique, la multiprotection et l'impact social et environnemental. L'entreprise reconduit ainsi, en 2026, son dividende Éco-santé, pour la deuxième année consécutive et redistribuera, sous deux ans, 59 millions d'euros à ses adhérents et entreprises clientes.*

#### Les chiffres essentiels

- **Plus de 180 000** entreprises et entrepreneurs et **plus de 5 millions** de personnes protégées en santé et en prévoyance
- **4,4 Mds €** de chiffre d'affaires cumulé dont **63 %** provient des contrats collectifs
- **59 M €** de dividende Éco-santé seront redistribués aux adhérents et entreprises clientes en santé, au titre des résultats 2025

#### UN MODÈLE ÉCONOMIQUE ROBUSTE AU SERVICE DE SES ADHÉRENTS ET ENTREPRISES CLIENTES

En 2025, Harmonie Mutuelle a su préserver son équilibre économique et financier dans un contexte complexe. Son **chiffre d'affaires cumulé en santé et prévoyance s'est ainsi maintenu à 4,4 milliards d'euros** dont **63 % provient des contrats collectifs**, une part en progression par rapport à l'année précédente (61 %). La solidité et la performance de son modèle économique s'illustrent également à travers un **résultat net de 97 millions d'euros<sup>1</sup>** et un **ratio combiné de 100,2%**, restés stables par rapport à 2024.

Fidèle à ses engagements<sup>2</sup>, **Harmonie Mutuelle maintient, par ailleurs, son taux de redistribution en santé à 80,5 %** et affiche des **frais de gestion en santé à 16,8 %, en baisse par rapport à l'année précédente** (17,2 % en 2024). Cette démarche de redistribution s'appuie notamment sur un **engagement constant en matière de lutte contre la fraude**. Acteur pionnier dans ce domaine, Harmonie Mutuelle a **ainsi évité le paiement indu de 3 % des prestations en santé**, au bénéfice direct de ses adhérents et entreprises clientes.

Ces résultats solides, conjugués à une gestion rigoureuse, permettent à l'entreprise de redistribuer **59 millions d'euros de dividende Éco-santé**, sous deux ans, à ses adhérents et entreprises clientes (voir encadré en page 6).

Dans un contexte réglementaire et juridique incertain, le conseil d'administration poursuivra deux objectifs clairs pour cette redistribution :

- **Protéger les adhérents des à-coups réglementaires exceptionnels, tout en préservant la résilience de l'entreprise.** Dès le 17 décembre 2025, Harmonie Mutuelle a en effet pris

<sup>1</sup> Hors boni de liquidation Mutex Union (43,7M €).

<sup>2</sup> Harmonie Mutuelle est le seul assureur français à s'être fixé un taux de redistribution minimum en santé de 80 %. Cette décision a été prise lors de son Assemblée générale de juin 2020.

l'engagement exceptionnel de neutraliser l'impact de la surtaxe exceptionnelle sur les cotisations de ses adhérents et entreprises clientes.

- **Encourager l'adoption de comportements positifs pour la santé, notamment à travers l'installation de cadres collectifs incitatifs.**

« Dans un environnement toujours plus exigeant pour notre secteur, nous confirmons la robustesse d'un modèle économique et de développement durable mis au service de celles et ceux que nous accompagnons. En reconduisant pour la deuxième année consécutive le dividende Éco-santé, nous réaffirmons notre engagement de redistribution unique et protecteur tout en rappelant que chacun peut contribuer à ce cercle vertueux, en adoptant des comportements favorables à la santé et à la prévention. », **déclare Thomas Blanchette, président d'Harmonie Mutuelle.**

## UN DÉVELOPPEMENT DURABLE PORTÉ PAR LA MULTIPROTECTION ET LA CONFIANCE DES CLIENTS

**Harmonie Mutuelle poursuit le renforcement de son modèle multimétiers**, qui associe prévention, santé, prévoyance et épargne-retraite, afin d'accompagner durablement ses adhérents et entreprises clientes.

En 2025, cette stratégie s'est traduite par la consolidation de son premier métier cœur, **la santé**, avec **3,2 milliards d'euros** de chiffre d'affaires. Cette stabilité en santé a permis à Harmonie Mutuelle d'approfondir ses solutions en prévention et de développer plusieurs activités clés :

- **La prévoyance**, qui a confirmé sa solidité et sa place de second métier cœur, avec la **filialisation de Mutex et un chiffre d'affaires de 1,2 milliard d'euros** ;
- **L'épargne-retraite** qui connaît une forte progression par rapport à 2024 (+ 60 %), avec **38 millions d'euros de chiffre d'affaires**. Le développement de cette activité s'inscrit par ailleurs dans la **construction d'un pôle épargne-retraite au sein du Groupe VYV**, pour en faire le 3ème pilier assurantiel du groupe.

« Cette approche intégrée renforce notre positionnement sur l'ensemble de nos marchés stratégiques et nous permet de bâtir une interlocution unique, au meilleur niveau du marché, sur tous nos métiers cœur : la prévention, la santé, la prévoyance et l'épargne-retraite. Notre ambition est claire : multi-protéger nos adhérents, nos entreprises clientes et nos branches professionnelles à travers des solutions toujours plus complètes et accessibles qui facilitent la vie des DRH et accompagnent durablement l'évolution des besoins et la diversité des parcours de vie. Cette ambition sera soutenue par l'investissement dans nos trois produits tech phares – l'application adhérent, l'application entreprise et notre datalab – pour une santé toujours plus accessible. Ils contribuent à mettre à disposition de nos adhérents et entreprises clientes la large gamme d'outils industriels et serviciels qui constituent le patrimoine commun du Groupe VYV. », **déclare Catherine Touvrey, directrice générale d'Harmonie Mutuelle.**

Cette **dynamique d'accompagnement et de développement durables** s'appuie sur un **haut niveau de satisfaction et de confiance** vis-à-vis de l'entreprise avec :

- Un **taux de satisfaction clients à plus de 90 %** et une **expérience clients considérée comme excellente** avec **une note de 4,5 / 5 attribuée sur Trustpilot** ;
- Un **engagement renforcé de la part des adhérents et clients**, marquée par une progression continue du multi-équipement ;
- Une **relation durable** de plus de 10 ans en moyenne pour ses entreprises clientes ;
- Une **confiance renouvelée** pour **plus de 5 millions de personnes protégées, plus de 180 000 entreprises et entrepreneurs et 46 branches**, dont **15 ont reconduit leur engagement en 2025** dans le cadre des appels d'offres.

Cette performance **repose également sur un modèle relationnel qui allie accompagnement humain et excellence opérationnelle, grâce au digital** :

- **100 %** des documents envoyés par les adhérents, les entreprises et les professionnels de santé sont traités avec l'appui de l'IA ;
- **98 %** des remboursements santé sont traités en moins de 24 heures ;
- **97 %** des nouvelles affiliations s'effectuent en digital ;
- **71 %** des adhérents disposent d'un compte sur l'application *Harmonie & Moi* ;
- **Près de 200 agences et 50 sites administratifs, 6 000 salariés** dont 80% en région et **près de 1600 bénévoles** traduisent un **ancrage territorial fort** qui permet d'agir, chaque jour partout en France, au plus près des besoins.

Harmonie Mutuelle a également poursuivi, en 2025, la **diversification de ses actifs stratégiques avec l'acquisition de NoveoCare**, délégataire de gestion spécialisé en santé et prévoyance. L'entreprise a également renforcé sa présence au capital de Finance Conseil afin de soutenir durablement le développement du courtier en prêt immobilier et en crédit professionnel. Les résultats commerciaux et financiers de chacune de ces structures en 2025 sont supérieurs aux attentes. Ils témoignent ainsi d'une dynamique très positive, portée par le développement organique et les opérations de croissance externe, tout en maintenant un programme soutenu d'investissement et d'innovation, en RH comme en tech, au service des clients. En 2025, **le chiffre d'affaires de NoveoCare et de Finance Conseil s'est ainsi accru de 15% pour l'un et de 12% pour l'autre.**

### UN IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RENFORCÉ

En 2025, **Harmonie Mutuelle a poursuivi et amplifié le déploiement du mouvement de l'Éco-santé**, dont l'ambition est de donner à chacun les moyens d'agir plus tôt, plus vite et autrement sur sa santé, en mobilisant les adhérents, les entreprises et les acteurs de terrain.

Cette dynamique s'est notamment illustrée par un **Impact Score de 87,7 / 100**, qui confirme l'impact social et environnemental des engagements pris par l'entreprise grâce à :

- **Une réduction continue de son empreinte carbone** : - **48,8 %** d'émissions de gaz à effet de serre depuis 2019 ;
- Une **décarbonation de 57 % de son portefeuille d'investissement** ;
- Une **politique d'inclusion et de diversité volontariste**, notamment traduite par un taux d'emploi de travailleurs en situation de handicap de **8,4 %** et un **index d'égalité femmes-hommes de 96 / 100**.

Harmonie Mutuelle s'engage aussi très concrètement **en faveur de l'accès aux soins** :

- **En soutenant les adhérents les plus fragiles** : en 2025, l'entreprise a permis de maintenir l'accès aux soins et aux droits en complémentaire santé de **près de 6 000 adhérents en difficulté**, en accordant **plus de 3,7 millions d'euros d'aides financières au titre de l'action sociale**. Elle continue également d'accompagner **219 000 bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire**.
- **En déployant des actions de prévention à large échelle**, comme l'organisation du premier **Health Day**, le 4 novembre 2025, **une journée entièrement dédiée à la santé des salariés d'Harmonie Mutuelle et ouverte à ses adhérents**. Près de 2 000 salariés ont ainsi bénéficié d'actions de dépistage ou de vaccination sur les sites administratifs de l'entreprise et près de 4 000 salariés ont pris part à des ateliers de sensibilisation et de prévention. En 2025, **Harmonie Mutuelle a également permis à près de 850 000 Français de se mettre en mouvement**, grâce à plus de 500 événements sportifs organisés partout sur le territoire.
- **En accompagnant plus de 100 entreprises de la tech santé**, qui contribuent au développement d'innovations telles que les robots d'accompagnement, les exosquelettes médicaux, l'analyse de données de santé par l'IA ou l'optimisation des soins à domicile, afin de rendre les soins plus accessibles et plus durables.

### UN MÉCANISME DE REDISTRIBUTION UNIQUE : LE DIVIDENDE ÉCO-SANTÉ

Sans actionnaire à rémunérer, Harmonie Mutuelle est entièrement tournée vers l'intérêt de ses adhérents et entreprises clientes. Elle est également le seul assureur français à garantir la redistribution d'au moins 80 % des cotisations en santé. Cette décision a été votée par les représentants de ses adhérents lors de son Assemblée générale de juin 2020.

Pour garantir ce minimum de redistribution et approfondir cet engagement, Harmonie Mutuelle a mis en place **le dividende Éco-santé** pour transférer, à ses adhérents et entreprises clientes, la propriété de **résultats générés par l'entreprise ou perçus à titre exceptionnel**. Ces résultats sont issus des comportements positifs de ses adhérents en matière de santé, d'une moindre consommation des soins, d'une gestion rigoureuse de l'entreprise ou de montants perçus à titre exceptionnels.

**Alimenté par ces résultats, le dividende Éco-santé permet de redistribuer les montants dégagés, sous deux ans**. Cette redistribution s'effectue soit sous la forme d'un **versement direct**, soit d'une **diminution des cotisations**, soit d'un **accès gratuit à des services en santé**.

Par ce mécanisme unique, Harmonie Mutuelle a activé, pour la première fois en 2024, son **dividende Éco-santé** pour un montant de 84 millions d'euros dont **52 millions ont d'ores et déjà été redistribués en 2025** ; 32 millions d'euros seront, quant à eux, redistribués dans l'année qui vient.

En 2025, l'entreprise a aussi fait le choix de redistribuer, grâce à son dividende Éco-santé, l'indemnisation de 8,5 millions d'euros perçue dans le cadre du procès Médiateur : 800 000 de ses adhérents, âgés de 35 à 55 ans, bénéficient d'un accès gratuit à un parcours de prévention innovant « Mon Bilan Cardio » pour prévenir les maladies cardiovasculaires, deuxième cause de mortalité en France.

En 2026, ce sont 59 millions d'euros qui viendront alimenter le dividende Éco-santé.

Le dividende Éco-santé garantit, aux adhérents et entreprises clientes d'Harmonie Mutuelle, la redistribution de résultats positifs, qu'ils ont contribué à générer, et les encourage à nourrir le cercle vertueux de l'Éco-santé en adoptant des comportements favorables à la santé et à la prévention.

## LES CHIFFRES CLÉS

### Indicateurs généraux :

(Résultats du rapport compilé<sup>3</sup>)

- Plus de 5 millions de personnes protégées en santé et en prévoyance
- Plus de 180 000 entreprises clientes et entrepreneurs accompagnés
- 46 branches professionnelles en labellisation ou recommandation

### Santé financière et économique :

(Résultats du rapport compilé)

- 4,4 Mds € de chiffre d'affaires cumulé dont 3,2 Mds € en santé et 1,2 Mds € en prévoyance
- 38 M € de chiffre d'affaires cumulé en épargne-retraite (+ 60 % par rapport à 2024)
- 63 % du chiffre d'affaires provient des contrats collectifs
- 97 M € de résultats nets<sup>4</sup> (vs 99 M € en 2024)
- 100,2 % de ratio combiné<sup>5</sup>

### Solvabilité

(Résultats du rapport SFCR<sup>6</sup>)

- 256,1 % de ratio de solvabilité<sup>7</sup> Harmonie Mutuelle

### Redistribution et gestion :

- 80,5 % de taux de redistribution en santé
- 16,8 % de taux de frais de gestion en santé (vs 17,2 % en 2024)
- 59 M € de dividende Éco-santé seront redistribués aux adhérents et entreprises clientes en santé, au titre des résultats 2025

### Indicateurs sociaux et environnementaux :

- 6 000 salariés
- 87,7 / 100 d'Impact Score
- 8,4 % de taux d'emploi de travailleurs en situation de handicap
- 96 / 100 à l'index d'égalité femmes-hommes
- -48,8 % d'émissions de gaz à effet de serre depuis 2019
- 3,7 M € accordés au titre de l'action sociale pour accompagner près de 6 000 adhérents en difficulté
- 219 000 bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire

L'intégralité des rapports publiés sont consultables [en ligne](#) sur le site d'Harmonie Mutuelle.

<sup>3</sup> Le rapport compilé intègre les comptes d'Harmonie Mutuelle et de ses deux filiales : Mutex SA et Harmonie Mutuelle Foncière et Lieux de Vie. La combinaison de l'ensemble des comptes est effectuée à l'échelle du Groupe VVV.

<sup>4</sup> Hors boni de liquidation Mutex Union (43,7M€).

<sup>5</sup> Le ratio combiné est le rapport de la somme des prestations effectuées et des frais de gestion nets sur le total des cotisations perçues. Le ratio combiné atteint l'équilibre lorsqu'il égale 100 %.

<sup>6</sup> Rapport SFCR – Solvency and Financial Report.

<sup>7</sup> Le ratio de solvabilité permet d'estimer la capacité de remboursement d'une entreprise en cas d'aléa. Il s'obtient en divisant les capitaux propres de l'entreprise par le capital requis pour lui permettre de faire face à un événement financier défavorable. Pour respecter les normes prudentielles en vigueur (« Solvabilité II ») et rendre compte de sa santé financière, un assureur doit disposer d'un ratio de solvabilité supérieur à 100 %.



## À PROPOS D'HARMONIE MUTUELLE

Leader de la santé en France, membre fondateur du Groupe VYV, et entreprise mutualiste à mission depuis 2021, Harmonie Mutuelle protège plus de 5 millions de personnes et garantit son engagement de redistribution : l'engagement 80/20 et le dividende Éco-santé. Elle propose un modèle d'accompagnement intégré, fondé sur trois piliers stratégiques – la prévention, la santé, la prévoyance – et sur la multi-protection de ses adhérents et entreprises clientes (épargne-retraite, assurance vie, etc.). Cette approche globale lui permet d'offrir une couverture complète à chaque étape de leur vie. Partenaire privilégié des entreprises et branches professionnelles, elle accompagne plus de 180 000 entreprises et entrepreneurs dans la protection et le développement de leur capital humain.

Son ancrage territorial fort, soutenu par un collectif de près de 7 200 collaborateurs et délégués, ainsi que par un réseau de près de 200 agences locales, lui permet d'agir concrètement au plus près des besoins. Pour répondre aux nouveaux enjeux de protection sociale, Harmonie Mutuelle affirme que seul le pouvoir du collectif peut apporter des réponses efficaces notamment pour lutter contre les fractures sociales et territoriales.

Au-delà de son rôle d'assureur, Harmonie Mutuelle se distingue par un modèle singulier alliant performance économique et impact sociétal. La mutuelle s'engage ainsi à donner à chacun les moyens d'agir plus tôt, plus vite et autrement sur sa santé à travers un mouvement collectif et pionnier : l'Éco-santé. Premier acteur hors équipementier à faire bouger les Français, elle promeut également les bienfaits de l'activité physique sur la santé, mentale et physique, à travers plus de 500 événements sportifs organisés, chaque année, sur l'ensemble du territoire.

Harmonie Mutuelle, *Avançons collectif*

[Harmoniemituelle.fr](https://www.harmoniemituelle.fr)



## À PROPOS DU GROUPE VYV

### Le Groupe VYV, pour une santé accessible à tous

Premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France, le Groupe VYV agit pour rendre la santé accessible à tous. Parce qu'il considère la santé comme un tout, il intervient au travers de ses trois métiers (assurances & retraite, soins & accompagnement, logement) sur la majorité des facteurs qui impactent la santé.

Son réseau d'agences et d'établissements, déployé sur l'ensemble du territoire, lui permet d'être au plus près des besoins des employeurs publics et privés, de protéger 10,5 millions de personnes, en accompagner et soigner 6 millions, et en loger près de 400 000. Fortes de l'action de leurs 10 000 élus locaux et militants dans leurs territoires, et de leurs 46 000 collaborateurs, les mutuelles et entités du Groupe VYV s'engagent à favoriser, dans toutes leurs solutions, la co-construction et le dialogue avec leurs publics, l'accessibilité pour toutes et tous, l'ancrage local et l'éco-responsabilité.



SANTÉ ASSURANCES & RETRAITE – SOINS & ACCOMPAGNEMENT – LOGEMENT



POUR UNE SANTÉ  
ACCESSIBLE À TOUS

[www.groupe-vyv.fr](https://www.groupe-vyv.fr)



---

## CONTACTS PRESSE

### Thomas Marko & Associés

Vincent Rocenovic [vincent.r@tmarkoagency.com](mailto:vincent.r@tmarkoagency.com) 06 95 33 79 11

Mathieu Massimi [mathieu.m@tmarkoagency.com](mailto:mathieu.m@tmarkoagency.com) 06 12 55 17 07